Bipel vous accompagne vers des destinations
qui font aussi **voyager l'âme**

ASSOCIATION LES AMIS DE VAN

Pèlerinage au Vietnam

Du vendredi 08 au vendredi 22 novembre 2024

Estimation tarifaire

IM035100040

Une agence de voyages au service de l'Église
et des chercheurs de Dieu
depuis 1990

Virginie POINTEL
Le 30 janvier 2024
www.bipel.com

Bipel Rennes
Service Etranger
02.99.30.58.28
bipel.pelerinages@bipel.com

SOMMAIRE

PROPOSITION DE PROGRAMME 1

ANNEXES 10

Annexe 1 : Conditions de réservation et d'annulation de Vietnam Airlines 10

Annexe 2 : Grille indicative des pourboires et des offrandes 12

Annexe 3 : Conditions particulières de vente aux individuels s'inscrivant dans un groupe à ce jour 13

PROPOSITION DE PROGRAMME

ASSOCATION LES AMIS DE VAN

Pèlerinage - Voyage de découverte au VIETNAM

Sur les Pas de Marcel Van et des Saints Martyrs du Vietnam

Du vendredi 08 au vendredi 22 novembre 2024

15 jours / 12 nuits dont 1 nuit à bord d'une Jonque

À Rennes, le 30 janvier 2024

Jour 1 Vendredi 08 novembre 2024

PARIS / HO-CHI-MINH-VILLE

Horaires de la compagnie Vietnam Airlines
10h35 : Convocation à l'aéroport de **Paris Roissy Charles de Gaulle**

13h35 : Envol de Paris à destination de Saigon, *vol VN 010*

Jour 2 Samedi 09 novembre 2024

HO-CHI-MINH-VILLE (SAIGON)

07H55 : Arrivée à **Saigon.**
Récupération des bagages

Accueil à l'aéroport par votre guide.

Petit-déjeuner à Saigon.

Puis, **visite de Hô Chi-Minh-Ville.** Située à proximité du delta du Mékong, Hô Chi Minh Ville est la métropole du sud du pays. Pendant la colonisation, elle était la capitale de l'Indochine française (Cochinchine). Après la partition du pays issue de la fin de la guerre d'Indochine, Saigon devint la capitale de la République du Sud Việt Nam (de 1954 à 1975). En 1975, Saigon devient Hô-Chi-Minh-Ville.

Découverte extérieure de la **cathédrale Notre Dame de Saigon**.

En 1863, le gouverneur de Cochinchine décide de faire bâtir une église en bois. L'édifice est achevé en 1865, mais se dégrade assez vite. En 1876, la décision est prise de faire construire une cathédrale. Le projet de style néo-roman est basé sur une réduction du modèle de Notre-Dame de Paris. Les matériaux sont importés de France, dont la brique rouge de Toulouse, et les vitraux réalisés à Chartres. La cathédrale est inaugurée en 1883. En 1962, la cathédrale devient basilique-cathédrale Notre-Dame de Saïgon. Des travaux de rénovation sont en cours depuis 2017.

Découverte de l'archevêché de Saigon avec sa chapelle (la plus ancienne maison de Saigon)

Enfin, découverte de la **Poste Centrale** élaborée par Gustave Eiffel, qui est l'un des sites les plus célèbres et les plus emblématiques de Ho Chi Minh Ville. Avec sa structure unique et ses vestiges du passé de la ville, c'est un endroit parfait pour les personnes qui veulent profiter de son magnifique design, poster une carte postale, écrire une lettre à la main ou simplement se rappeler le souvenir d'une époque révolue.

Déjeuner.

L'après-midi, promenade à pied dans le centre-ville en passant par : l'hôtel de ville, l'Opéra, l'ex-rue Catinat, visite de l'hôtel Majestic, le Séminaire Saint Joseph.

Visite du **Séminaire Saint Joseph** à Saigon, et rencontre avec le Supérieur ou un Père séminaire.

Messe d'ouverture du pèlerinage au séminaire.

Enfin, marche vers le Carmel et temps de rencontre au Carmel avec la Mère Prieur.

Dîner et nuit à Hô Chi Minh Ville (Saigon).

Jour 3 Dimanche 10 novembre 2024

HO CHI MINH VILLE (SAIGON)

Le matin, continuation de la visite de Hô Chi Minh Ville (Saigon), le quartier chinois : le Marché de Binh Tây, le plus grand marché du pays.

Puis visite du **Temple Thien Hau,** la Dame céleste chinoise.

Messe chez les Sœurs Aimantes de la Croix de Thu Thiêm.

Ou bien :

Rencontre avec le prêtre de la Paroisse Hanh Thong Tay, fondée par Mgr Paul-François PUGINIER.

Messe à la paroisse HANH THONG TAY

Déjeuner

L'après-midi, découverte du sanctuaire de Saint Martyr Matthier Lê Van Gam (Paroisse de Huyên Sy).

Puis temps de rencontre avec les Rédemptoristes de Saigon (Ky dong) (Marcel Van).

En début de soirée, spectacle de marionnettes sur l'eau.

Dîner et nuit à Hô Chi Minh Ville (Saigon).

Jour 4 Lundi 11 novembre 2024

HO CHI MINH VILLE / DA NANG / TRAKIEU / HOI AN

Transfert vers l'aéroport de Hô Chi Minh Ville.

Horaires de la compagnie Vietnam Airlines
04H55 : Convocation à l'aéroport de **Saigon**.
06H55 : Envol de Saigon à destination de Da Nang. *Vol VN 110*
08H20 : Arrivée à **Da Nang**.
Récupération des bagages

À l'arrivée, route vers **Trakieu**.

Découverte du **sanctuaire de Trakieu.**

11h00 : Messe au sanctuaire de Trakieu.

12h00 : Rencontre au sanctuaire de Trakieu

13h00 : Déjeuner au sanctuaire (sous réserve)

L'après-midi, 14h30 : route vers **Hoi An.**

Visite de la ville portuaire de Hoi An, ancien comptoir chinois du XVIe siècle.

Découverte de la **vieille ville** et de ses fabuleux trésors : visite de la ville chinoise et de la ville japonaise aux rues étroites bordées de maisons traditionnelles, du port de Hoi An, aujourd'hui classé au patrimoine mondial de l'Unesco, avec le pont japonais, la maison Phung Hung classée monument historique, dans le quartier japonais.

Découverte du **temple Foukinois** dans le quartier chinois, du musée de Hoi An où sont exposés les vestiges des Cham, anciens habitants de ce territoire.

Visite chez les artisans et les tailleurs de Hoi An.

Dîner et nuit à Hoi An.

Jour 5 Mardi 12 novembre 2024

HOI AN / DA NANG / HUE

Le matin, visite de **l'église de Hôi An** (la 1ère église construite par les missionnaires au 17ème s.) avec Francisco de Pina.

Temps de rencontre avec la communauté locale

Puis, promenade en bateau sur la rivière Thu Bôn jusqu'à l'embouchure Cua Bai.

Ou bien

Visite le jardin des herbes aromatiques Trà Quê où les visiteurs apprennent à cuire les crêpes vietnamiennes (un plat salé typique de Hoi An) et déjeunent sur place dans le jardin potager).

Découverte des activités des paysans dans le jardin potager.

Déjeuner à Hôi An

L'après-midi, route vers Huê.

Dîner et nuit à Huê

Jour 6 Mercredi 13 novembre 2024

HUE / LA VANG / HUE

Journée de découverte de Huê.

Huê, l'impériale, est fière de son passé et de l'origine princière de ses ancêtres. Capitale du Trung Bo, Hué, avec ses tombeaux, sa citadelle et sa Cité Impériale se mire dans les eaux de la Song Huong, la Rivière des Parfums. Elle compte 340.000 habitants et fut la capitale du Vietnam de 1802 à 1945, c'est à dire sous le règne de la dynastie Nguyen (13 empereurs). La ville est par tradition un grand centre culturel, religieux et d'enseignement.

Visite de la Citadelle, du palais Impérial rappelant la Cité Interdite de Pékin, récemment classé au patrimoine mondial de l'Unesco (1993).

Spectacles de danses royales au théâtre royal de la Cité Impériale.

Continuation de la visite du **musée des reliques royales.**

Puis découverte de la **Pagode de la Dame Céleste**, (Thien Mu) : monastère bouddhique avec sanctuaires et pagodes. C'est un des plus anciens monuments de Hué (17e siècle). Elle bénéficie d'une belle vue sur la rivière des Parfums.

Croisière sur la rivière des Parfums pour découvrir la vallée des Tombeaux Impériaux de la dynastie des Nguyen.

Déjeuner à Huê

L'après-midi, départ en direction de **Quang Tri**, et découverte de **La Vang** (à 60 km de Huê), sanctuaire marial qui rassemble chaque année à l'Assomption environ 400 000 personnes. Il est, d'une certaine manière, Lourdes pour les vietnamiens.

Rencontre avec le recteur du sanctuaire.

Suivi de la messe à La Vang.

Retour à Huê.

Dîner et nuit à Huê

Jour 7 Jeudi 14 novembre 2024

HUE / HANOI

Le matin, visite de la **Cathédrale de Huê.**

Découverte de la maison du Vénérable Cardinal Fx Van Tuan.

Messe avec la communauté des Aimants de la Croix.

Suivie d'un temps de rencontre.

Déjeuner à Huê

L'après-midi, visite du **Mausolée de Minh Mang** (1820-1840), empereur qui établit la monarchie absolue, un des joyaux du patrimoine de Huê.

Transfert vers l'aéroport de Huê

Vols de la compagnie Vietnam Airlines
16h30 : Convocation à l'aéroport de **Hué**.
18h30 : Envol de Huê à destination de Hanoi. *Vol VN 1544*
19h50 : arrivée à **Hanoi**
Récupération des bagages

A l'arrivée à **Hanoi**, transfert vers votre hébergement.

Hanoi, la capitale du Vietnam réunifié, est une ville charmante avec toute son authenticité, aux grandes avenues, aux petites rues ombragées, aux nombreux lacs, et jardins soignés…

Dîner et nuit à Hanoi.

Jour 8 Vendredi 15 novembre 2024

HANOI

Le matin, début de la visite d'Hanoï.

Puis, visite **du temple de Ngoc Son** où il y a le corps d'une énorme tortue et du Temple de la Littérature.

En fin de matinée, promenade en cyclopousse à travers les ruelles animées du quartier ancien et du quartier colonial. Passage devant la Poste, et l'Opéra.

Déjeuner à Hanoi.

L'après-midi, visite du **Temple Quan Thanh.**

Promenade à pied au bord du Lac de l'Ouest, le plus grand lac de Hanoi.

Découverte du **Lac Ho Tay.** Situé au nord-est du centre-ville de Hanoi, le lac de l'Ouest, appelé aussi le lac Hô Tay (ou Tây Hô), est le plus grand lac de la capitale. D'une superficie de 500 ha, il occupe un ancien lit du fleuve Rouge.

Découverte de la **Pagode Tran Quoc**, la plus ancienne pagode de Hanoï, considérée comme le centre du bouddhisme de Thang Long dans la Dynastie Lý et la Dynastie Trần, et lieu sacré des croyants bouddhistes.

Rencontre avec les Sœurs de Saint Paul de Chartres, à l'Institution Sainte Marie.

Puis messe avec les Sœurs.

Dîner et nuit à Hanoi.

Jour 9 Samedi 16 novembre 2024

HANOI / SO KIEN / NINH BINH

Le matin, visite du **quartier du mausolée de Hô Chi Minh** comprenant : le mausolée (l'extérieur), le **Palais de l'ex-gouverneur général** de l'Indochine, la **Pagode au pilier unique.**

Le mausolée a été construit pour accueillir la dépouille mortelle de Hô Chi Minh, fondateur de la République démocratique du Viêt Nam, décédé le 2 septembre 1969.

Puis, découverte du centre-ville où se trouvent le **lac de Hoan Kiem** (lac de l'épée restituée), la rue de la soie.

Déjeuner à Hanoï

L'après-midi, visite du **Sanctuaire Sokien**, situé à 50 km au Sud de Hanoï, berceau de la foi catholique.

Visite de la **tombe de Mgr Paul-François PUGINIER** (originaire de Saïx-diocèse d'Albi), fondateur de la paroisse Hanh Thong Tay à Saigon.

Rencontre avec un représentant du sanctuaire.

Suivi de la messe au sanctuaire de So kien.

Continuation vers Ninh Binh, installation à l'hôtel à Tam Coc.

Dîner et nuit à Tam Coc.

Jour 10 Dimanche 17 novembre 2024

NINH BINH / TAM COC / KIM SON / NINH BINH

Tam Côc est un site célèbre, connu également sous le nom de la baie d'Halong terrestre, qui offre un paysage magnifique. Cette région a été formée il y a 250 millions d'années, en même temps que la baie d'Halong maritime.

Départ vers l'embarcadère de Tam Coc pour une promenade en barque traditionnelle sur la rivière qui serpente entre les collines karstiques et les rizières.

Visite de la **pagode de Bich Dong.**

En fin de matinée, route vers **Kim Son.**

Déjeuner à Kim Son.

L'après-midi, découverte de la **cathédrale de Phat Diem**, cathédrale unique de style vietnamien, dont l'ensemble des bâtiments en pierre est construit sur une région marécageuse. Le sanctuaire principal apparaît comme une pagode du bouddhisme due à son style architectural asiatique.

Rencontre avec le prêtre de la paroisse.

Célébration avec la communauté à la cathédrale de Phat Diem.

Retour à Tam Côc.

Dîner et nuit à Tam Coc.

Jour 11 Lundi 18 novembre 2024

NINH BINH / HALONG – 220 km

Après le petit-déjeuner, route vers Halong.

Nous traverserons les cinq provinces côtières du nord du Vietnam. Nous arriverons dans le **golfe du Tonkin** parsemé de rochers calcaires (ressemblant à ceux de la baie d'Halong terrestre), qui offrent un paysage magnifique.

La baie d'Halong est l'un des plus vieux paysages de l'Asie du Sud-Est. Ce relief doté de 2000 rochers calcaires en pente raide, date de l'époque Hercynienne (250 millions d'années). Envahie par la mer, la baie d'Halong a formé le golfe du Tonkin il y a 18 000 ans. On y trouve également une dizaine de grottes sous les rochers, dont quelques-unes ont été aménagées pour les visiteurs.

La baie d'Halong est l'un des plus beaux sites à découvrir. Elle est classée patrimoine naturel du monde par Unesco en 1994.

À l'arrivée, embarquement vers 12h30 à bord d'une jonque traditionnelle pour une mémorable croisière dans la baie d'Halong.

Départ pour une croisière dans la mythique baie d'Halong, où vous ferez escale pour visiter des grottes naturelles.

Déjeuner à bord (fruits de mer).

Découverte d'une grotte appelée **la Grande Surprise.**

Si le temps le permet et pour ceux qui le souhaitent, marche jusqu'au sommet du rocher Titov, et temps de baignade dans les eaux turquoises du Golfe du Tonkin.

Dîner et nuit à bord d'une Jonque. (cabine de 2 personnes – pas de cabine individuelle).

Jour 12 Mardi 19 novembre 2024

HALONG / HANOI

Après le petit-déjeuner, continuation de la promenade en bateau (05h00) dans la Baie d'Halong.

Arrêt-photo devant les 2 rochers « Les 2 coqs en combat », le logo de la baie d'Halong maritime.

Déjeuner de fruits de mer à bord.

Retour à l'embarcadère.

Route vers Hanoi.

En cours de route, arrêt à Hai Phong au **sanctuaire des Martyrs de Hai Duong**, et lieu d'exécution de Nam Mau. *(à revoir avec le prêtre accompagnateur)*

Messe au sanctuaire.

Temps de rencontre.

Continuation vers **Hanoi.**

Dîner et nuit à Hanoi.

Jour 13 Mercredi 20 novembre 2024

HANOI

Le matin, route vers la **Paroisse de Dong Tri** proche de Hanoi (Saint Théophane Vénard).

Messe à la Paroisse.

Rencontre avec la communauté.

Déjeuner à Hanoi.

L'après-midi, visite de la **cathédrale Saint Joseph** ainsi que de l'archevêché de Hanoi.

Découverte du **Carmel de Hanoi.**

Dîner et nuit à Hanoi.

Jour 14 Jeudi 21 novembre 2024

HANOI / PARIS

En novembre 1945, quelques mois après la fin de la Seconde Guerre mondiale, Jésus exhorte un jeune religieux vietnamien, **Marcel Van**, à prier pour la France.

"Dieu m'a confié une mission : celle de changer la souffrance en bonheur. Je ne supprime pas la souffrance, mais je la change en bonheur. Puisant sa force dans l'amour, ma vie ne sera plus désormais que source de bonheur". (Autobiographie 439).

Le matin, route vers **Ngam Giao**, lieu de naissance de Marcel Van.

Messe d'envoi du pèlerinage avec la paroisse de Ngam Giao.

Temps de temps de rencontre et d'échange avec la communauté.

En fin de matinée, retour à Hanoi.

Déjeuner à Hanoi.

L'après-midi, temps libre à Hanoi.

Ou visite de marchés artisanaux… Promenade à pied dans le quartier-ancien des 36 rues et guildes de Hanoi.

Dîner à Hanoi

Puis, transfert vers l'aéroport de Hanoi.

Horaires de la compagnie Vietnam Airlines

20h40 : Convocation à l'aéroport **d'Hanoi**
23h40 : Envol de Hanoi à destination de Paris Roissy. *Vol VN 019*

Jour 15 Vendredi 22 novembre 2024

PARIS

06h30 : Arrivée à **Paris Roissy Charles de Gaulle**
Récupération des bagages

****

Les messes et les rencontres sont sous réserve de disponibilité des lieux, et des intervenants. De même l'ordre des visites peut être soumis à modifications. Cependant, l'ensemble des visites mentionnées au programme sera respecté

ANNEXES

Annexe 1 : Conditions de réservation et d'annulation de Vietnam Airlines

Vietnam Airlines

Un groupe doit être constitué de 10 personnes minimum.

1/ Confirmation de réservation

Afin de confirmer votre demande et votre acceptation des réservations, il est convenu le versement d'un **acompte correspondant à 20 % du montant total** net des places réservées pour un groupe entre 10 et 40 passagers.

2/ Conditions d'annulation totale du groupe

- Du versement de l'acompte jusqu'à 11 jours du départ, l'acompte est non remboursable en cas d'annulation totale du groupe,
- À partir de 10 jours du départ, 100 % de pénalité par place annulée.

3/ Annulation partielle de places et pénalités

- De la date du versement de l'acompte jusqu'à 62 jours du départ, 20 % des places réservées peuvent être annulées sans frais. Au-delà, 25% de pénalités par place annulée sont retenues.
- De 61 à jusqu'à 22 jours du départ, 10 % des places réservées peuvent être annulées sans frais. Au-delà, 50% de pénalités par place annulée sont retenues.
- De 21 jour à 11 jours du départ, soit l'émission des billets d'avion : 75 % de pénalités par place annulée sont retenues.
- De l'émission des billets d'avion jusqu'au jour de départ, 100% de pénalités par place annulée sont retenues.

Dans le cas où vous ne pouvez honorer la base groupe de dix passagers, la compagnie aérienne se réserve le droit d'annuler vos places, et d'effectuer un réajustement tarifaire. BIPEL ne peut être tenu responsable de ces nouveaux frais.

4/ Transmission des noms/prénoms

Transmission des noms/prénoms à la compagnie aérienne au plus tard à 35 jours du départ.

(*Attention* : Entre l'envoi de la liste des noms et l'émissions des billets (à 11 jours du départ), seulement 10% des noms pourront être modifiés sans frais ! Les orthographes des noms/prénoms doivent correspondre fidèlement à ce qui figure sur les pièces d'identité emportées par les voyageurs).

Toutes les personnes ayant des prénoms vietnamiens sont priées de transmettre tous les prénoms du passeport.

5/ Émission des billets

Les billets doivent être émis 11 jours avant le départ. Tout billet émis est non remboursable, non modifiable. La surcharge fuel n'est pas remboursable.

6/ Bagages

Une pièce de bagage de 23 kg maximum est autorisée en soute et un bagage de 7 kg en cabine.

Annexe 2 : Grille indicative des pourboires et des offrandes

PÈLERINAGE AU VIETNAM

Les communautés et les personnalités rencontrées en pèlerinage et qui accueillent les pèlerins sont souvent très touchées par la visite d'amis chrétiens venus de France. Cet intérêt et cette sollicitude sont preuve de l'ouverture d'esprit et de la volonté de partager des différences culturelles et historiques qui font aussi la richesse de notre religion. C'est permettre aussi aux communautés ou aux intervenants rencontrés de poursuivre les différentes actions menées dans leur pays. Ils vous remercient de votre contribution généreuse et de vos offrandes lors de vos passages…

Les pourboires (équivalents en euros) peuvent être répartis comme suit :

- Chauffeur 1.5 € par personne et par jour
  Et aide Chauffeur 1 € par personne et par jour
- Guide 3 € par personne et par jour
- Restauration pas de pourboires
- Porteurs des bagages 0.60 € * par personne et par hôtel

**Remettre aux porteurs des bagages et non à la réception lors de l'arrivée dans l'hôtel et lors du départ de l'hôtel.*

- Balade en barques 1€ par personne et par balade
- Une nuit en jonque 1.20 € * par personne et par jour
  **Prévoir en général entre 30 & 40 Euros pour le groupe par nuit.*

Les offrandes peuvent être réparties comme suit :

- Rencontres 50 € pour le groupe et par rencontre
- Messes 25 € pour le groupe et par messe

Nous vous rappelons que ces pourboires sont donnés à titre indicatif.

Annexe 3 : Conditions particulières de vente aux individuels s'inscrivant dans un groupe à ce jour

1. INSCRIPTION

Toute inscription peut être signifiée par lettre ou - confirmée à l'aide d'un bulletin d'inscription prévu à cet effet – accompagnée d'un acompte de 30% du montant du voyage. Il n'est pas pris d'inscription par téléphone.

2. PRIX

Les prix peuvent être soumis à modification dans les cas suivants :

- fluctuation des taux de change, des taxes et/ou d'augmentation des tarifs des transports,
- et/ou en fonction du nombre définitif de participants…

Les prix définitifs sont calculés et envoyés à chaque participant, au plus tard à 35 jours du départ.

A noter qu'au regard de la loi :

- Si la hausse du prix est supérieure à 8% du prix total du séjour, le voyageur a la possibilité de refuser le surcoût et peut annuler son voyage sans frais,
- Si la hausse du prix est inférieure à 8% du prix total du séjour, le voyageur est obligé d'accepter cette modification. S'il souhaite annuler pour ce seul motif, le voyageur doit payer les frais d'annulation prévus au contrat.

3. ANNULATION

QUE FAIRE EN CAS D'ANNULATION ?

Avertir immédiatement notre agence (par oral ; suivi par un écrit). Toute annulation doit être **notifiée par lettre**.

En outre, chaque participant doit avertir l'assureur contracté pour ce voyage afin d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'ouverture de son dossier d'annulation. L'agence ne peut se substituer au participant en ce qui concerne toute la procédure de déclaration d'annulation de voyage auprès de l'assureur.

FRAIS D'ANNULATION

Pour toute annulation, des frais de **80 €** seront retenus par personne, jusqu'à 61 jours du départ.

Attention : pour les destinations exigeant un visa à l'entrée, si les démarches d'obtention ont déjà été engagées, les frais de visa ne sont pas remboursables en cas d'annulation.

Puis, les versements effectués par le participant pourront être remboursés sous déduction des frais suivants en fonction de la date de l'annulation :

Si l'annulation intervient :

- entre 60 et 21 jours avant le départ, il sera retenu 25% du montant total du voyage,
- entre 20 et 8 jours avant le départ, il sera retenu 50% du montant total du voyage,

- entre 7 jours et 3 jours avant le départ, il sera retenu 75% du montant du voyage,
- à moins de 3 jours du départ, il sera retenu 100% du montant total du voyage.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

Vous pouvez nous appeler entre 9h00 et 18h00 au 02 99 30 58 28 (ou nous laisser un message sur le répondeur). Enfin, nous vous remercions de confirmer l'annulation par écrit dès que possible.

4. RESPONSABILITÉS

La responsabilité des compagnies aériennes participant au voyage – ainsi que celles des représentants, agents ou employés de celle-ci est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature au transport aérien des passagers et de leurs bagages, exclusivement comme précisé dans leurs conditions de transport.

5. RESPONSABILITÉS DE L'AGENCE

Pour raisons politiques, militaires, guerres, sanitaires, climatiques, mécaniques ou économiques, dans l'intérêt et/ou pour la sécurité des voyageurs, l'agence se réserve le droit à tout moment d'annuler le voyage, d'en changer l'itinéraire, d'en interrompre le cours ou d'en modifier les prix.

En cas d'annulation ou d'interruption, les participants seront remboursés :

- avant le départ : des sommes versées à l'exclusion de tous dommages et intérêts,
- au cours du voyage : au prorata du nombre de jours de voyage.

6. FAITS DE GRÈVES

Aucune compagnie d'assurance ne couvrant les frais occasionnés par une grève éventuelle, ceux-ci restent à la charge exclusive du passager. Ils lui sont facturés sur justification d'un relevé par l'agence.

7. AUTRES CONDITIONS

L'agence ne saurait être tenue pour responsable en cas de défaut d'enregistrement du participant sur le lieu du départ de voyage occasionné par un retard de pré acheminement aérien, terrestre ou ferroviaire, même si ce retard résulte d'un fait de grève, de force majeure ou de cas fortuit.

En cas de non-présentation du voyageur aux dates et heures mentionnées sur le carnet de voyage, pour quelque cause que ce soit, de non-présentation des documents indispensables au séjour (tels que passeport, carte d'identité, visa, titres de transport, Test PCR ou antigénique négatif (selon consignes du pays visité), certificat de vaccination…), pour quelque cause que ce soit, qui empêcherait l'embarquement, le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Enfin, les frais de démarches d'obtention des documents de voyages (formalité de police ou sanitaire) restent à la charge de chaque voyageur et ne seront pas remboursés.

BIPEL

Avec
expérience et **modernité**

Bipel vous accompagne
vers des destinations qui font aussi voyager l'âme

Pourquoi choisir BIPEL ?

- Une expérience de plus de 30 ans au service des Eglises, des Diocèses et des Communautés religieuses,
- Une équipe à votre service et à votre écoute, vous accompagnant tout au long de la mise en place du projet, de la confirmation de votre pèlerinage jusqu'au départ, pendant votre pèlerinage et à votre retour,
- La mise à disposition de nos outils de communication : supports commerciaux, bulletins d'inscription, inscriptions sur Internet,
- Une offre sur mesure et des prestations personnalisées pour répondre à vos attentes,
- Des prestataires et partenaires de confiance, et qui ont le sens du service,
- Un correspondant local, pouvant répondre à vos éventuels besoins, ainsi qu'une assistance téléphonique en France 24h00/ 24h00, 7 jours sur 7, pendant toute la durée de votre pèlerinage.

Deux agences BIPEL à votre écoute

27 B, boulevard Solférino - **35000 RENNES**

Tél : 00 33 (0)2 99 30 58 28
Fax : 00 33 (0)2 99 30 46 44

Courriel : bipel@bipel.com

24, rue des Tanneries - **75013 PARIS**

Tél : 00 33 (0)1 45 55 47 52
Fax : 00 33 (0)1 47 53 01 75

Courriel : bipelparis@bipel.com

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 18h

BILLETTERIE POUR INDIVIDUELS ET GROUPES • PÈLERINAGES • GRANDS RASSEMBLEMENTS